

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.aadequations.org/spip.php?article1335>

Chronique du Grenelle, avril 2010

- Nos projets & actions en cours - Les politiques de transition écologique en France - Archives Le Grenelle de l'environnement - La "Chronique du Grenelle" mensuelle d'Adéquations -



Date de mise en ligne : jeudi 1er avril 2010

Site de l'Association Adéquations

Le développement durable vise à intégrer les différentes sphères du développement humain : l'économie, l'environnement, le social, la culture. Le Grenelle de l'environnement s'est vu reprocher de laisser de côté un principe fondateur du développement durable : la solidarité et les droits humains. Le gouvernement lance en 2010 un « Pacte de solidarité écologique ».

Les Français-es, notamment ceux et celles dont les salaires sont les plus bas et les non-diplômé-es, expriment une crainte de voir se creuser les inégalités sociales du fait des politiques environnementales : deux Français-es sur trois (66%) estiment nécessaire d'associer environnement et solidarité (*sondage IPSOS, février 2010*).

Le [Pacte de solidarité écologique](#), lancé le 17 février, « vise à réunir les Français dans le projet d'une nouvelle société à responsabilité sociale et environnementale d'ici 2020 ». Dix objectifs reposent sur trois principes, la solidarité, la liberté et la citoyenneté.

Objectifs en matière de solidarité :

- ▶ Des emplois non délocalisables : 600 000 emplois en création ou transformation et 12 millions d'actifs formés au développement durable.
- ▶ L'amélioration des conditions de travail : 100% des entreprises de plus de 500 salariés engagées dans une démarche de responsabilité sociale (*RSE*), 50% des PME dans un label unique *Qualité de l'emploi*.
- ▶ La cohésion sociale : pour les *emplois verts*, recrutement partagé entre 1/3 de chômeurs, 1/3 de nouveaux salariés et 1/3 de salariés en promotion professionnelle.
- ▶ L'économie sociale et solidaire : triplement du nombre de structures de l'économie sociale et solidaire ; généralisation du microcrédit individuel ; création d'un fonds d'investissement écologique et social.

Objectifs en matière de liberté :

- ▶ Liberté pour tous d'accéder à la performance énergétique : aide aux ménages contraints à une consommation excessive d'énergie ; égal accès aux énergies renouvelables ; baisse progressive du coût de l'abonnement...
- ▶ Liberté de choisir une alimentation de qualité, équilibrée et à un prix raisonnable et la garantie d'une eau de qualité pour tous : généralisation des jardins partagés citoyens dans les opérations de construction neuve et de rénovation urbaine ; doublement de la part de marché des produits issus des circuits courts...
- ▶ Liberté de choix d'un véhicule propre à prix similaire à celui d'un véhicule classique, ; généralisation des plans de déplacement d'entreprises au-delà de 250 salariés ; intégralité des quartiers prioritaires de la rénovation urbaine desservis par des transports collectifs en site propre...

Objectifs en matière de citoyenneté :

- ▶ Vivre dans un environnement où chacun est responsable : atlas triennal public des inégalités sociales et environnementales par territoire avec une conférence nationale et des conférences régionales sur l'état de l'environnement et de la société ; disparition des points noirs de pollution (bruits, air, sol) ; obligation pour tout projet

d'aménagement de corriger, dès l'amont, tous les impacts sociaux et environnementaux négatifs.

- ▶ Concertation locale systématique en amont de tous les projets d'aménagement : déclinaison jusqu'au niveau local de la commission du débat public, 1% du financement de chaque projet pour la concertation ; diagnostics partagés avec la population...
- ▶ Droit à une formation citoyenne tout au long de vie, simple, gratuite et accessible à tous et la reconnaissance de l'engagement citoyen et associatif...

Face à l'ampleur de la précarité - un million de chômeurs en fin de droits prévus en 2010, dont 600 000 ne pourraient plus bénéficier d'aides - ces quelques engagements, certains chiffrés, d'autres imprécis, peuvent-ils constituer une réelle politique de « solidarité écologique » ? Le développement durable ainsi défini n'éluide-t-il pas la question des intérêts contradictoires, des rapports de force inégaux et d'une répartition plus juste des ressources ? Ainsi, des enquêtes d'associations de consommateurs montrent que les produits bios sont trop chers pour les ménages les plus défavorisés, les supermarchés se faisant des marges excessives. Il serait utile de commencer par une réflexion sur les modes de distribution. De même, la « formation citoyenne » pourrait informer sur une d'alimentation plus *durable*, avec une diminution des produits transformés et de la consommation de viande bien plus coûteuse en énergie et en eau qu'une alimentation végétale. Mais, ceci aurait des répercussions sur certaines filières agricoles et les industries agro-alimentaires...

Yveline Nicolas

Coordinatrice de l'association Adéquations

ynicolas.adequations.org

Post-scriptum :

A lire sur le site d'Adéquations :

- ▶ Rubrique [Grenelle](#)